

mis en ligne le 26 octobre 2023

ARRETE MUNICIPAL N°13102 DU 26 OCTOBRE 2023

Le Maire de Larmor-Plage,

OBJET :

TRAVAUX

N°01 rue des Merisiers

A partir du lundi 06 novembre 2023

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu le Code de la Route,

- Vu la demande faite par la société Les Charpentiers du Golfe – Z.A de Pen Er Pont – 56400 – PLOEMEL,

- Considérant que pour des motifs de sécurité publique et pour permettre l'installation d'une benne, il importe de réglementer le stationnement, l'accès aux piétons et la circulation des véhicules,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : A partir du lundi 06 novembre de 08h00 jusqu'à la fin des travaux – durée prévue : 2 mois. L'entreprise sera autorisée à installer une benne devant l'habitation et à stationner ses véhicules pour procéder à des travaux.

La circulation des véhicules ainsi que l'accès des piétons sur les trottoirs pourront être modifiés.

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation seront mis en place 48h00 avant la date d'intervention par la Police Municipale.

ARTICLE 3 : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h. L'entreprise veillera à la bonne mise en place de celle-ci ainsi que la sécurisation du site via un périmètre de sécurité.

ARTICLE 4 : Madame La Directrice Général des Services, la Police Municipale, Madame la Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE,

Patrice VALTON

